

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **35 (1899)**

Heft 44

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

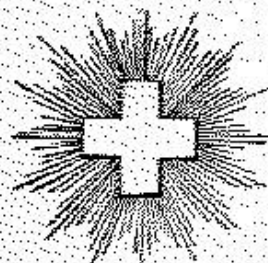
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Éprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Aux lecteurs. — La Société suisse d'hygiène scolaire. — Cours de sciences de Marbourg. — Chronique scolaire: Genève, Vaud. Abstinence et tempérance. — Partie pratique: Récitation et lecture. — Diètes. — Leçon de calcul. — Géographie physique. — Nettoyage d'automne.*

AUX LECTEURS

Lire dans les prochains numéros de L'ÉDUCATEUR :

La direction des sociétés chorales, par CHARLES TROYON.

Une expérience de pédologie, par CHARLES KNAPP.

La question, par LOUIS ZBINDEN.

La limite des langues en Suisse, par WILLIAM ROSIER.

Comment l'enfant devient-il droitier? par EMILE YUNG.

Leçons de dessin, par RAPHAEL LUGEON et H. JATON.

LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Un petit nombre de représentants des autorités, de pédagogues, de médecins et d'architectes, réunis le 12 février à Olten, sur l'initiative de M. Fr. Zollinger, secrétaire de la direction des écoles municipales de Zurich, décidèrent de fonder une Société suisse d'hygiène scolaire.

Le projet de statuts, élaboré par une commission, fut soumis le 8 octobre à une assemblée convoquée à Berne, et qui comptait une quarantaine de personnes. C'est un chiffre réjouissant, car les convocations avaient été lancées en nombre restreint, et les journaux n'avaient pas fait de propagande.

Voici la portée des articles essentiels des statuts.

La Société suisse pour l'étude de l'hygiène scolaire a pour but de faciliter l'échange d'opinions sur des questions concernant l'hygiène scolaire, et de favoriser les progrès de celle-ci en Suisse. Elle cherchera à atteindre son but par la publication d'*Annales suisses d'hygiène scolaire*, par la création d'un bureau de renseignements et de sections locales, par des conférences publiques, des expositions, etc. Comme les *Annales* seront intermittentes, il sera utile de disposer d'un organe régulier pour publier les travaux

MON VOYAGE EN ITALIE

forme une collection de vues photographiques des plus
ravissantes contrées d'Italie.

Venise, Padoue, Verone, Vicenza, les lacs italiens,
la Lombardie, Milan, Turin,
le Piémont, Gênes, la Riviera, Livourne, Pise,
Sienne, Florence, Bologne, Ferrara,
Ancône, Rome, Naples et ses environs, Pompéi,
la Sicile, etc., etc.

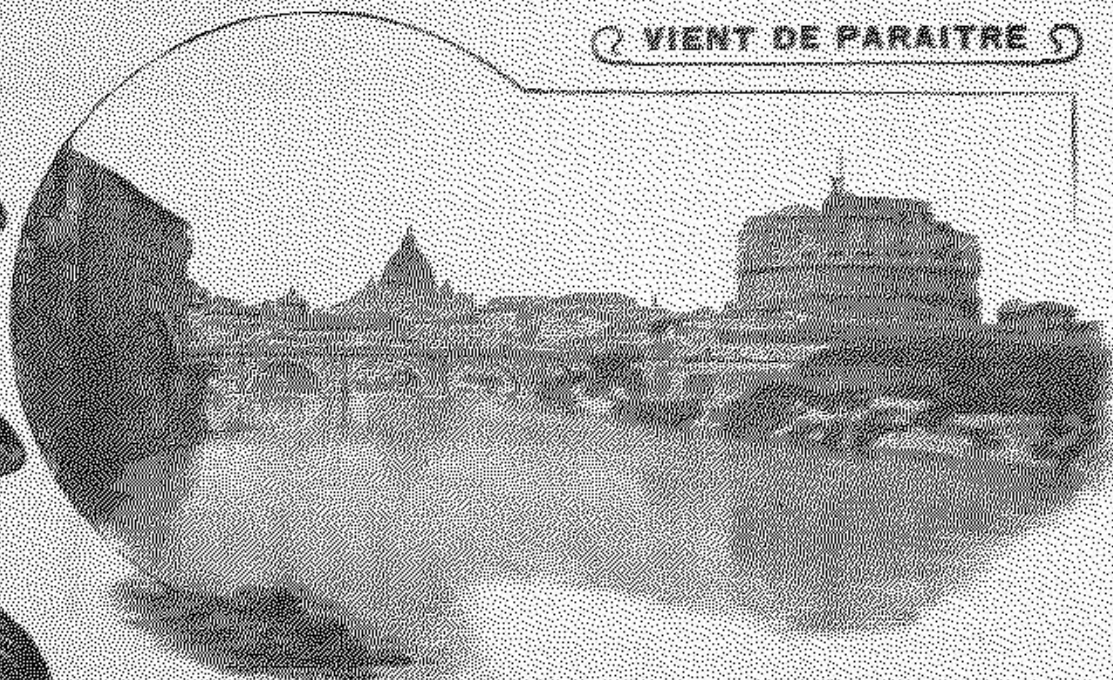
et des merveilles d'art (architecture, sculpture, pein-
ture) qu'offre cette terre classique par excellence.

25 livraisons : 75 centimes la livraison.

EDITEUR

Camille et Philyppe, Neuchâtel

Q VIENT DE PARAÎTRE Q



MON VOYAGE EN ITALIE

Album grand format, 300 pages de gravures accompagnées d'un texte descriptif.

Édité par le COMPTOIR DE PHOTOTYPIC, NEUCHÂTEL (Suisse)

Reproductions photographiques de tout ce que l'Italie offre de plus intéressant en fait de sites, paysages, monuments historiques, antiquités, chefs-d'œuvre, etc.

Ouvrage complet en 25 livraisons

à 75 centimes la livraison

INSTRUCTIF

(2 livraisons par mois)

INTERESSANT

(À détacher)

Bulletin de Souscription

Le soussigné souscrit par la présente à Exempl. complet de l'Album

Mon Voyage en Italie

complet en 25 livraisons à 75 centimes la livraison (2 livraisons par mois).

Signature et adresse (en lettres)

Date et lieu

Ce bulletin est à détacher et à renvoyer dûment signé à :

**Comptoir de Phototypic,
Neuchâtel**



des sociétaires. Pour la Suisse romande, ce sont les *Feuilles d'hygiène*, de Neuchâtel, qui ont été désignées. La Société se compose de membres individuels, dames et messieurs, et de membres collectifs (autorités). Les premiers paient une cotisation de 5 francs, les seconds de 20 francs. Tous les membres reçoivent gratuitement les *Annales* et les *Feuilles d'hygiène*.

Les statuts ont été adoptés à l'unanimité, et la Société ainsi fondée.

Le Comité a été composé comme suit. Président : M. Dr Schmid, directeur du Bureau sanitaire fédéral; vice-président : M. F. Guex, directeur des écoles normales à Lausanne; secrétaires : M. Fr. Zollinger, à Zurich, et Dr G. Sandoz, rédacteur des *Feuilles d'hygiène*, à Neuchâtel; caissier : M. Ducloux, ancien directeur des écoles à Lucerne; assesseurs : MM. Wetterwald, inspecteur des écoles à Bâle et Geiser, architecte de la ville, à Zurich.

La prochaine assemblée aura lieu en mai 1900, à Zurich.

Ces questions administratives indispensables furent rapidement liquidées. L'assemblée entendit ensuite avec un vif intérêt sur la question du médecin des écoles, de substantiels rapports de MM. Dr Müller, médecin de la ville de Zurich, et Dr Bonrquin, médecin des écoles de la Chaux-de-Fonds.

La discussion qui suivit fut très instructive également. Les orateurs n'étaient pas des théoriciens, mais des hommes qui, à un titre quelconque, s'occupent journellement de l'école et que la pratique a renseignés sur les lacunes de l'école. Ils ont exposé l'organisation de leur administration scolaire en ce qui concerne l'hygiène, et de cet échange d'opinions et de renseignements, il résulte, ici comme dans bien d'autres domaines, que chaque canton agit selon son tempérament et les conditions dans lesquelles il se trouve, et qu'il importe de respecter cette liberté.

Les médecins ont été unanimes à estimer que l'hygiène est une science spéciale, et que l'hygiéniste qui veut se vouer à l'école entreprend un champ d'activité qui exige encore des préparations et des études particulières. Personne ne songera à les contredire. C'est pourquoi le médecin des écoles est amené par la force même des choses. Le choix du sujet à traiter et des rapporteurs prouve à l'évidence que dans la pensée des promoteurs de la réunion également, l'aboutissement de l'hygiène scolaire complètement organisée, c'est l'institution de médecins spéciaux. Telle est aussi notre opinion, ce qui ne nous empêche pas de nous incliner devant l'avis des représentants de Berne et de St-Gall, à qui il suffit que des médecins fassent partie des commissions d'écoles.

La société naissante a tenu, avec raison, à rester dans les limites les plus larges possible. Ce qu'elle désire, c'est qu'on reconnaisse qu'il faut s'occuper de l'hygiène de l'école, et pourvoir des connaissances nécessaires ceux à qui les enfants sont confiés. Aussi, malgré les orateurs qui désiraient aller plus loin, et parmi eux M. le Dr Erismann, une autorité universitaire, a-t-elle réduit ces exi-

gences au minimum. Voici les thèses qu'elle a définitivement adoptées :

1^{re} Les écoles, tant à la campagne qu'à la ville, doivent être soumises à un contrôle hygiénique permanent, afin de sauvegarder et d'améliorer la santé de la jeunesse scolaire.

2^e L'état de santé des écoliers et les conditions hygiéniques des écoles seront contrôlés périodiquement par des médecins.

Partout où les circonstances le permettront, ce contrôle sera exercé par des médecins ayant fait une étude spéciale de l'hygiène.

3^e On doit enseigner aux maîtres et aux maîtresses d'école les principes de l'hygiène, afin qu'ils puissent les appliquer dans leur enseignement.

L'hygiène scolaire devrait être imposée comme branche d'examen obligatoire aux instituteurs de toutes catégories.

M. le Dr Bourquin énumère comme suit, d'après son expérience, les objets de l'activité du médecin scolaire : police sanitaire des classes (au moyen d'un bulletin médical) — statistique des maladies — examen de tous les nouveaux élèves au point de vue du développement de l'intelligence, des organes de la vue et de l'ouïe, — polyclinique scolaire, — bâtiments scolaires, — douches scolaires, — colonies de vacances, — conférences avec le corps enseignant, — visites des classes, — examen des programmes d'enseignement en vue de prévenir le surmenage.

C'est de fait le programme que nous proposons nous-même dans l'*Éducateur* du 15 août 1890. Programme idéal qui, pour être réalisé, suppose que le médecin n'a pas plus de mille élèves remis à son inspection. En tous cas l'indemnité allouée au médecin devrait être proportionnelle au temps qu'on exige de lui, ce qui n'a pas souvent lieu.

Voilà donc la *Société suisse d'hygiène scolaire* lancée dans le monde. Elle mérite les sympathies de ceux qui s'intéressent à la santé des élèves de toutes les écoles, c'est-à-dire de tous les pères de famille et de toutes les autorités scolaires. Elle mérite que ces sympathies s'expriment par l'adhésion d'un grand nombre des intéressés, afin qu'elle dispose des ressources nécessaires pour créer entre autres le bureau de renseignements en projet, et pour fonder les *Annales*.

M. le Dr Guillaume doit être heureux de cette journée. La cause qu'il plaide avec tant de chaleur et une si haute compétence, il y a trente-cinq ans bientôt, en publiant son *Hygiène scolaire*, est gagnée maintenant auprès de tous ceux qui, par fonction ou par mandat, assument l'administration d'une école, et, avec elle, les graves responsabilités qu'elle entraîne. Nous ne pouvons pas raconter la fondation de la *Société suisse d'hygiène scolaire*, qui constitue une étape importante, sans rappeler que le Dr Guillaume a ouvert la voie à l'hygiène scolaire en Suisse et dans le monde entier, et sans lui rendre un respectueux hommage.

ED. CLERC.

COURS DE VACANCES DE MARBURG, 1899.

Pour la deuxième fois, la charmante petite ville universitaire de la Hesse supérieure a organisé des cours de vacances, et ils ont réussi au-delà de toute attente.

Cette année entre autres, dans les vastes locaux mis à la disposition des professeurs organisateurs, cent cinquante à deux cents personnes au moins venaient écouter les enseignements de maîtres dont le nom seul eût suffi pour attirer une affluence d'auditeurs aussi inespérée. C'étaient des Scandinaves, des Russes, des Hollandais, des Belges, des Anglais, des Américains, même deux dames françaises et deux Suisses : un étudiant genevois et le signataire de ces lignes ; puis un grand nombre d'étudiants, d'instituteurs et d'institutrices, de professeurs et même de directeurs d'établissements secondaires de toutes les parties de l'Allemagne.

Le fait que les auditeurs de langues latines y étaient si rares (dix à quinze environ) tient sans doute à ce que la mode de ces cours spéciaux n'est pas encore assez entrée dans nos mœurs ; mais, pour qui les a expérimentés, le mouvement qui s'est produit, tendant à en fonder dans certaines villes de notre pays ou à développer ceux qui existent déjà, *ce mouvement mérite d'être appuyé fermement par tous ceux qui désirent le développement intellectuel de la patrie suisse.*

Car personne ne méritait l'utilité de tels cours, d'abord au point de vue purement linguistique, puis aussi, il faudrait dire surtout, au point de vue de la culture générale : le fait de se trouver pendant un mois, six semaines en compagnie de personnes instruites venues de contrées très diverses du monde ne peut qu'élargir le cercle des idées et la façon de les concevoir.

Les cours duraient un mois et étaient divisés en deux séries de quinze jours dont chacune formait un tout homogène, ce qui facilitait ceux des participants que leurs vacances empêchaient de séjourner pendant la durée complète des cours à Marburg.

Il y avait trois sections de cours : allemande, française et anglaise. A part les trois langues, des heures de conversation pour Russes, Scandinaves et Hollandais étaient prévues au programme.

Comme professeurs dans les différentes sections, on avait fait un choix de personnalités qui toutes sont des autorités dans leur partie : le professeur Vietor, de Marburg, le professeur Paul Passy, directeur-adjoint de l'Ecole des Hautes Etudes, à Paris (tous deux membres influents du comité de l'Association phonétique internationale), le lecteur Tilley, de Marburg, traitaient, en allemand, en français et en anglais des principes de la phonétique. Tous ont su rendre attrayante cette étude qui, à première vue, semble aride, mais qui rend des services incontestables à qui étudie une langue étrangère.

L'enseignement de la pédagogie était confié pour l'allemand au titulaire de la chaire de pédagogie de l'Université de Marburg, le professeur-docteur Natorp, qui a traité de la « Pédagogie de la Renaissance ». M. Vietor nous a développé « la méthode de l'enseignement des langues vivantes », telle qu'elle est comprise par les plus récentes lois du royaume de Prusse. Le philosophe Chabot, professeur à l'Université de Lyon, a tenu son auditoire sous le charme de sa parole par son histoire de « la Pédagogie française depuis Descartes jusqu'à la Révolution ».

La science du beau langage avait comme représentant le professeur au Conservatoire de Francfort-sur-Main, Karl Hermann, qui, comme son confrère français, M. Jouffret, professeur au lycée de Marseille, a déclamé de la plus admirable façon les chefs-d'œuvre des littératures de son pays.

Il faudrait encore parler des heures agréables passées avec MM. les professeurs Bauer (l'Eglise Ste-Elisabeth et son trésor architectural), Brandt (la Renaissance à Florence et à Rome), Finck (Wilhelm von Humboldt), Dr Disse (construction et fonction de l'organe humain de la parole). Notez que, de leur côté, les profes-

seurs anglais venus de Sheffield, d'Aberystwyth, de Londres, rivalisaient de zèle avec leurs collègues allemands et français pour que leur section ne laissât rien à désirer.

Et quand vous aurez encore ajouté les heures de conversation, les promenades, les excursions en commun, vous conviendrez avec moi qu'à moins d'y mettre de la mauvaise volonté, on peut faire de réels et sensibles progrès en fréquentant des cours de vacances tels que les ont organisés les membres du comité institué à cet effet parmi les professeurs de l'Université de Marburg. Ca. Bl.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Le 12 octobre dernier, la section genevoise de la Société pédagogique de la Suisse romande a tenu sa première séance de la session d'hiver. Le président, M. L. Baatard, a rappelé en termes émus le souvenir de deux sociétaires fidèles et aimés, enlevés à la fleur de l'âge par la maladie : Emile Hunsinger, régent à Carouge, et Eugène Muller, régent à Genève. L'assemblée a arrêté les questions que notre section proposera au choix du bureau du Comité central romand pour le prochain Congrès. Au nombre des sujets présentés figure l'institution de cours de vacances pour instituteurs. L'intéressante discussion qui s'est engagée à ce propos a prouvé que l'idée de ces cours, lancée par l'*Educateur*, rencontre une adhésion unanime dans les milieux pédagogiques. La fin de la séance a été occupée par un échange de vues sur l'enseignement du chant ; M. Pesson a brillamment pris la défense de la musique chiffrée, méthode en faveur de laquelle se prononce la grande majorité du corps enseignant primaire genevois. R.

VAUD. — **Abstinence ou tempérance.** — Lecteur assidu de l'*Educateur*, j'ai suivi aussi la polémique « autour d'un verre de vin », polémique qu'on nous impose. Je viens de goûter du nouveau en compagnie de deux collègues assez connus pour leur compétence pédagogique, et je crois que nous sommes tombés d'accord pour trouver, au nouveau de cette année, de sérieuses qualités. Il saura se recommander et je ne suis pas en peine pour lui. Ce qui m'a chiffonné davantage, c'est qu'en dégustant ce produit de nos coteaux, la richesse de notre pays, je suis sensé renoncer volontairement à toute action efficace dans le domaine de l'éducation. En effet, on demande « des actes » à l'instituteur qui aime sa patrie et ses élèves, et ces actes consistent à ne boire que de l'eau. Toute la dialectique de MM. les abstinents ne me fera pas croire que la conclusion à tirer des proclamations et rectifications de MM. Galley et Harcod soit autre. Avancer une opinion et prétendre ensuite qu'on a voulu dire autre chose, ce n'est pas très courageux.

Ce n'est pas aux convictions de ces messieurs que j'en veux : qu'ils boivent et mangent ce qui leur convient, c'est leur affaire, mais s'ils ne peuvent boire leur eau sans nous lancer de mauvais compliments, cela devient sujet de controverse et nous nous en mêlons pour leur dire : « plus de mesure et de tact serait tout profit pour votre œuvre ! » Je ne m'étonne plus maintenant que M. Galley, en citant un passage des Instructions générales du Projet du plan d'études (p. 28), ait omis la proposition finale qui dit : *car dans ce domaine, l'essentiel est d'agir avec tact si l'on veut obtenir un résultat*. Le tact, voilà en effet ce qui fait le plus défaut dans la campagne menée par les abstinents. Ce manque de tact va même jusqu'à dénaturer les faits et à recourir à un tissu de sophismes pour fausser la statistique. La « Revue » a suffisamment démasqué ces procédés pour qu'on ne comprenne sans autre. Et que veut dire cette déclaration faite lors du Congrès des instituteurs suisses, à Berne, dans l'assemblée des maîtres abstinents : que la Direction de l'Instruction publique, en louant la bonne tenue de la classe d'un instituteur abstinente, aurait ajouté que si tel était le résultat de l'abstinence, il serait à souhaiter que tous les maîtres fussent abstinents », que veut

dire cette déclaration, sinon que l'abstinent sait mieux tenir sa classe ? Ou bien, le fait qu'un abstinent s'en tire à la louange de ses supérieurs est-il tellement isolé qu'il mérite d'être signalé en public comme une action d'éclat ? La modestie bien connue de ces messieurs ne sera pas blessée si la première interprétation nous paraît plus vraisemblable.

Si l'immense majorité des instituteurs refuse son adhésion à une œuvre poursuivie avec tant de fanatisme, ce n'est pas, croyez-le bien, par amour du vin et encore moins par la crainte d'un sacrifice à faire. Le dévouement, Messieurs, n'est pas votre seul privilège. C'est, avant tout, dans un sentiment très juste de dignité personnelle et aussi de liberté. Il est inadmissible qu'on prescrive à qui que ce soit une manière de vivre, parce qu'il exerce telle ou telle profession ; cette ingérence dans la vie privée est intolérable. Pour être instituteurs, nous ne tenons pas à former une caste à part et nous ne croyons pas qu'en cessant de vivre avec nos concitoyens, qu'en adoptant un genre de vie qui nous fait perdre tout contact avec les milieux où nous agissons, nous ne croyons pas que nos moyens d'agir pour le bien en soient augmentés.

C'est enfin surtout parce que le sacrifice que vous exigez est inutile, exagéré, ridicule même. Vous voulez pouvoir vous dire comme le pharisien : Je te remercie, ô Dieu, de n'être pas comme le reste des hommes. A votre aise, Messieurs, mais souffrez que nous en prenions aussi à notre aise.

Il n'est pas prouvé qu'un maître abstinent soit un meilleur éducateur de la jeunesse ; il n'est pas prouvé que sa parole, lorsqu'il prêche contre les effets désastreux de l'alcoolisme, soit plus efficace. Nous sommes plutôt d'avis que le *Projet de plan d'études* a fort bien fait d'écarter un programme d'enseignement antialcoolique, car, en bonne pédagogie, il n'est pas prudent de parler de péchés qu'on n'est pas en mesure de commettre : « *Man soll den Teufel nicht an die Wand malen* », dit un proverbe allemand, et il est fort à craindre qu'un excès de zèle ne fasse plus de tort que de bien.

Les théories que vous nous avancez en prétextant la science, sont loin d'être confirmées d'une façon absolue. Tout, dans ce domaine, est encore flottant, sujet à caution. Les conséquences absurdes qu'on tire d'un principe plus ou moins bien établi doivent nous mettre en garde contre la méthode ou contre les prémisses.

Et maintenant, M. Galley, vous nous parlez des Chinois et des Musulmans. Le nombre fait-il la loi dans le domaine de la raison ? Connaissez-vous les vices des Chinois qui ne boivent pas de vin, il est vrai, mais fument de l'opium et boivent de l'eau de riz fermentée ? Avez-vous entendu parler des estomacs délabrés des Thibétains, grâce aux lavages continnels de thé ? A-t-il jamais existé une propagande antialcoolique plus efficace que celle de l'Islamisme, propagande qui s'appuie sur un dogme religieux, ce qui constitue le moyen d'action le plus énergique ? La vitalité des nations musulmanes en a-t-elle tiré quelque profit durable ? La civilisation est-elle plus avancée dans ces pays que chez nous ?

Et les conclusions à tirer de tout cela ? C'est que nous avons tant de raisons à demeurer dans notre état de modération — que vous ignorez, à ce que vous dites — que nous ne sommes pas encore prêts à vous suivre dans vos excès, et que nous préférons vous laisser tranquille chez vous, à titre de revanche, cela va sans dire.

Dr H. SCHACHT.

Nous avons reçu encore d'autres répliques aux lettres de MM. Herod et Galley, mais nous croyons utile de ne pas prolonger outre mesure un débat qui ne convaincra personne ni dans un camp ni dans l'autre.

L'alcoolisme, certes, est un grand fléau, qui produit de véritables ravages jusque parmi les femmes et les enfants. Dans certains vil-

lages, le péril est même menaçant et il appartient aux éducateurs plus qu'à personne de réagir par tous les moyens possibles contre le mal, par leur exemple, par leurs conseils, par leurs leçons à l'école ou hors de l'école. L'intempérance se propage beaucoup par imitation, or les enfants sont essentiellement imitateurs, et c'est sur l'enfance qu'il faut agir.

Nous n'ignorons pas tout le bien que font autour d'elles les sociétés d'abstinents. Nous connaissons le nombre considérable de buveurs relevés. D'autre part, nous savons tout le sérieux que nos anciens élèves, MM. Jaton et Galley, apportent à l'accomplissement de leur tâche d'éducateur. Ce sont des maîtres consciencieux, laborieux, aux solides qualités morales. Ils prêchent d'exemple et doivent exercer une excellente influence sur leur entourage. Ils font œuvre utile, souvent nécessaire, hélas ! Laissons-les donc travailler en toute tranquillité d'esprit.

Mais... il y a un mais. N'exagérons pas non plus et tâchons de nous convaincre de la relativité des choses. Quelques fanatiques de l'abstinence vont décidément trop loin et nuisent à la cause qu'ils défendent. Que de maladresses ils commettent parfois ! Que penser, entre autres, de cet apôtre de l'abstinence qui, en plein Lavaux, dans une réunion de braves vigneron, sobres et laborieux, recommandait d'arracher la vigne ou, si l'on ne pouvait s'y résoudre, d'en vendre à tout le moins les produits à l'étranger !

D'autres énergumènes veulent à tout prix démontrer que l'alcool est un poison. Or, scientifiquement, la preuve n'en est nullement faite.

Dans l'intérêt du journal, nous déclarons cette polémique close. Nous pensons que les tempérants, et avant tout les amis de la divine bouteille feraient bien, ma foi ! de mettre un peu d'eau dans leur vin, à la condition que les abstinents consentent de leur côté à mettre — au figuré s'entend — un peu de vin dans leur eau.

LA RÉDACTION.

— † **Marc Chanson.** Samedi 7 octobre dernier, un long cortège d'amis accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de M. Chanson, ancien instituteur et administrateur du *Journal d'Avenches*, enlevé à sa famille après quinze jours de grandes souffrances.

Marc-Henri Chanson, de Moiry, naquit le 16 février 1847. Il se voua à l'enseignement et fit ses premières armes à Chavannes-des-Bois, puis à Arnex-s.-Nyon. En 1872, il fut nommé à Cully où il demeura jusqu'en 1876. Après avoir passé une année, comme maître de français, au pensionnat Gilliard, à Fiez, il fut appelé à remplir le poste de Chabrey. Il vécut dans ce joli village du Vully vaudois jusqu'au moment où il prit sa retraite en 1897. Marc Chanson a donc consacré 33 années de sa vie à l'éducation de la jeunesse.

Pendant longtemps, il fut choisi par ses collègues comme délégué de district près le Comité de la Société pédagogique vandoise. Là aussi, nous avons pu apprécier les qualités de cœur et l'excellent caractère de notre collègue défunt.

Et maintenant, devant la soudaineté de cette mort, il ne nous reste plus qu'à dire un dernier adieu à notre ami et à présenter à sa famille l'expression sincère de notre profonde sympathie.

H. ET S.

— † **Paul Jomini.** Un homme de bien, un collègue dévoué n'est plus : Paul Jomini vient de mourir.

Né à Payerne en 1834, le défunt fréquenta les classes primaires, puis le collège de cette ville jusqu'au moment où, en 1873, il entra à l'école normale. Breveté au printemps 1876 il fut, peu après, nommé à Bremblens.

C'est dans ce modeste village et les localités voisines que, pendant vingt-trois ans, Jomini se dépensa, donnant tout ce que contenait sa belle intelligence et son cœur d'or.

Homme de devoir, il fut bon maître et bon citoyen. Caractère gai, fortement trempé, c'était un ami fidèle ; il aimait le bien et savait le découvrir dans tout et chez tous. Resté célibataire, il appartenait à toutes les familles : riches et pauvres, employeurs et employés, jeunes et vieux l'aimaient également. Il était le trait d'union indispensable entre les collègues qui l'adoraient. Pas de réunions, de courses, de conférences réussies, si Jomini n'était pas de la partie.

Sa verve proverbiale, son jugement droit, faisaient de lui l'homme nécessaire qui trouve toujours la vraie solution des questions les plus difficiles.

Et cependant Jomini a souffert physiquement tout ce qu'un homme peut souffrir. Cette belle âme, cette nature d'élite habitait un corps qui, pendant près de quinze ans, ne se soutint que grâce aux médecins et plus encore aux chirurgiens. Les opérations douloureuses qu'il eut à supporter furent fréquentes, ses séjours à l'hôpital ne se comptaient plus ; c'est dans cette maison de douleurs qu'il passa de nombreuses vacances et c'est là que la mort est venue le trouver au milieu de souffrances sans nom, le jeudi 12 octobre dernier.

La ville de Payerne, où Jomini avait gardé de nombreuses relations et beaucoup d'amis, a fait à son enfant de belles funérailles. Le cercueil disparaissait sous les fleurs ; le cortège était immense, on y remarquait, à côté des sociétés payernoises, les autorités et la population de Bremblens, M. Grivat, adjoint, camarade de classe et ami du défunt, de nombreux membres du corps enseignant des districts de Morges et Payerne.

Sur le bord de la tombe ont parlé M. Chapuis, au nom du village où pendant un quart de siècle a enseigné Paul Jomini, et M. Hennard pour la *Société pédagogique vaudoise*. En termes émus, les orateurs ont rappelé ce qu'avait été la vie si utilement remplie de notre collègue.

Après la triste cérémonie, les autorités payernoises ont reçu dignement leurs hôtes, de quelques heures : les citoyens de Bremblens et les instituteurs de Morges, honorant ainsi la mémoire de celui qui aimait d'un amour égal et sa cité natale et son village d'adoption.

Brave et noble ami Paul, le corps enseignant vaudois est en deuil, les collègues du district de Morges le pleurent, et ceux qui l'ont connu sont affligés comme de la perte d'un frère.

L. et J. MAGNIN.

Société vaudoise des maîtres abstinents. La séance d'automne de la section vaudoise des maîtres abstinents aura lieu à Lausanne, samedi 28 courant. M. Aug. Cand, instituteur à Clarens, y présentera un rapport sur « le rôle de l'école dans la lutte anti-alcoolique. »

Dans sa séance du 24 octobre écoulé, le Conseil d'Etat a nommé M. Paul Maillefer au poste de professeur d'histoire et de géographie aux Ecoles normales, en remplacement de M. Mayor, décédé.

Professeur extraordinaire d'histoire suisse à l'Université, ancien maître de classe au collège cantonal, où son enseignement était très apprécié, directeur de la *Revue historique vaudoise*, M. Maillefer est une excellente acquisition pour l'Ecole normale.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE FRANÇAISE

DICTÉE. — RÉCITATION. — LECTURE.

Le blé.

Le grain des dernières semailles
S'agite obscur dans les entrailles
Des profonds labours;
La terre maternelle enférme
La frêle semence qui germe
Pendant de longs jours.

Le blé sort en herbe. La neige
Contre les froids noirs le protège;
Puis du blanc tapis
Avril fond les derniers vestiges.
Et l'on sent déjà dans les tiges
Grossir les épis.

En mai tout part : le vent promène
Sa molle et caressante haleine
Sur les blés nouveaux;
Il mêle à leur nappes mouvante
L'azur des bluets et l'ardente
Rougeur des pavots.

Sous le grand soleil qui brasille,
Voici messidor : la faucille
Fait son dur labeur;
On met en meule, on bat en grange,
Et le grain lourd sort sans mélange
Des mains du vannier.

Moulins ailés où le vent joue,
Moulins dont l'eau pousse la roue,
Tournez jusqu'au soir !
Tournez... que la fleur de farine
Tombe pure, neigense et fine
Des trous du blutoir.

Maintenant, d'une main pieuse,
Dans les flancs de la huche creuse
Pétrissons le pain.
Et chantons le blé pacifique
Qui nourrit depuis l'âge antique
Tout le genre humain.

André THEURIOT.

Cette leçon a été précédée d'un entretien sur les semailles.

I. *Introduction.* — Je vais vous dicter une charmante poésie qui complètera ce que nous avons dit l'autre jour sur les semailles, mais avant je vous lirai tout le morceau pour que vous en ayez une idée générale, puis vous l'écrirez sous dictée. Nous en ferons ensuite le sujet de notre prochaine leçon de lecture et, enfin, vous l'apprendrez par cœur en deux fois.

II. *Lecture du morceau entier par le maître.* — Quel est le titre de la poésie ? L'auteur, comme vous l'avez entendu, ne nous donne pas la description du blé. Quel a été son but ? Il a décrit les diverses phases, ou si vous aimez mieux, l'histoire d'un grain de blé, depuis le moment où, confié à la terre, il devient à son tour épi, grain et farine. On pourrait donc résumer tout le morceau par ces mots : *Histoire d'un grain de blé.*

III. *Dictée.* — Elle se fera sans autres explications, car il importe que le texte soit mis le plus promptement possible sous les yeux des élèves.

IV. *Lecture.* — Ici commence l'étude détaillée du fond et de la forme. Qui veut me rappeler l'idée générale du morceau ? Écrivons donc au tableau : Histoire d'un grain de blé. Chaque strophe est soumise aux opérations suivantes : 1° Lecture par un élève. 2° Explications de mots et expressions difficiles. 3° Compte rendu et énoncé de l'idée résumant la strophe. À cet effet, nous diviserons le tableau noir en deux parties : à gauche, nous écrirons le titre ou idée générale et le résumé de chaque strophe ; à droite, le vocabulaire du morceau entier. (Voir ci-dessous la disposition de ce travail). Après lecture, nous questionnerons les élèves à peu près comme suit : Qu'appelle-t-on les semailles ? Quand ont-elles lieu ? Quels sont les travaux qui les précèdent ? Le grain s'agite obscur, que signifie cette expression ? L'auteur désigne par là le travail intérieur et mystérieux

de la germination. Le maître pourra montrer, au besoin, divers grains à des degrés différents de germination ou faire appel au souvenir des élèves. On entend-on par ces mots : les entrailles des profonds labours ? Pourquoi la terre est-elle maternelle ? Ces explications terminées, nous ferons relire encore la strophe par un ou deux élèves, et le plus habile en fait un compte rendu sommaire tel que le suivant : « *Le grain semé s'agite dans les profondeurs de la terre labourée, la faible semence germe lentement.* » Il va de soi que ce compte rendu ne s'obtiendra pas tout seul, il faudra être indulgent et venir au secours de l'élève.

Résumé : Germination du grain. (À écrire au tableau).

Nous n'avons pas la prétention de dicter au maître le détail de l'explication de chaque strophe. Ce qui précède a simplement pour but d'indiquer dans quel sens nous procédons en classe. Nous laissons donc à nos lecteurs le soin de poursuivre cette étude.

V. Plan et vocabulaire.

1. Germination du grain. 2. Croissance du blé, les dernières neiges. 3. Aspect du champ. 4. La moisson, le battage. 5. Travail du moulin, la farine. 6. Le pain, nourriture du genre humain.

Vocabulaire : Semailles, obscur, entrailles, terre maternelle, frêle semence ; — protège, blanc tapis, vestiges ; — haleine, nappe mouvante, azur, bluet, pavots ; — brasille, messidor, faucille, vanneurs, moulins ailés, blutoir ; — flûtes, huche, pacifique, antique, humain.

VI. *Devoir.* — Cherchez les dérivés de : grain, terre, herbe, tapis, pain ; les homonymes de : fond, sent, vent, haleine, pain ; — les synonymes de : entrailles (s. figure), frêle, vestiges, brasille, messidor, labour ; — les expressions équivalentes à : moulins ailés, l'âge antique, le genre humain, etc.

VII. *Composition.* — D'après le plan ci-dessus, élaboré en commun, les élèves du degré supérieur traiteront librement :

a) Histoire d'un grain de blé racontée par lui-même.

b) Les moins avancés se borneront à la traduction en prose de la poésie, à peu près comme suit :

DÉVELOPPEMENT.

Le grain est semé. Dans les profondeurs de la terre labourée, il se fait un travail mystérieux. Lentement le grain germe sous l'influence de la chaleur du soleil et de la pluie bienfaisante.

Bientôt on voit pousser un gazon vert que la neige garantit contre le froid meurtrier, et, quand les vents tièdes d'avril ont fondu les derniers vestiges du blanc tapis, la tige croît à vue d'œil, l'épi se forme et grossit.

Le champ paraît alors comme une mer doucement agitée sous la caresse des brises printanières. Le bluet et le pavot se marient agréablement au milieu de la plaine mouvante.

Le soleil a fait son œuvre, voici la moisson. Le blé jonche la terre, il sèche et on l'amène à la grange avec des chants de joie. Là, il sera battu, le grain lourd sera vanné et transporté au moulin, d'où il sortira sous forme de belle farine blanche et fine.

Un jour, la mère a mis dans la huche de la famille quelques poignées de cette précieuse farine. Dans un dernier effort, elle pétrit la pâte qui sera demain cuite au four, et nous fournira le pain ou le gâteau dont nous nous régalerons.

Ce pain, qui a coûté tant de peine, est un don de Dieu ; sachons l'en remercier et en faire part à ceux qui en manquent.

VIII. *Dictées.* — *Ce que coûte un morceau de pain.*

1. Un forgeron, sur l'enclume, a martelé le fer rouge qui devait devenir charrue. Un laboureur a semé du grain dans les sillons dont le fer avait creusé la

terre dure ; pendant de longs mois, il a soigné le blé qui poussait : sous la menace de la sécheresse ou de la pluie, de la grêle ou du vent, les vaillantes petites tiges vertes ont grandi ; elles sont devenues les épis lourds dont le jaune dorait la plaine. Sous l'ardeur du soleil de juillet, les moissonneuses ont coupé les gerbes. Les lourds fléaux, au battement cadencé, ont fait sauter le grain enfermé dans les cosses de paille. Le vannier a préparé les vans où le grain se purifie. Le meunier, sous sa meule, a écrasé le blé ; il a séparé du son la pure farine blanche.

2. Les briquetiers avaient des briques dont les maçons ont fait un four ; d'autres ouvriers ont fabriqué pour le boulanger ses outils de bois. Le boulanger a mêlé l'eau et la farine ; longtemps et en geignant, il a pétri la pâte lourde. Il a chauffé le four avec le bois que le bûcheron avait abattu dans la forêt. Le brasseur a fourni la levure et la pâte est devenue légère. Le boulanger en a fait des pains que le four a cuits et dorés. Alors le père, qui avait gagné de l'argent par son travail, a donné cet argent au boulanger, et le boulanger a donné le pain blanc, le pain qui est sur la table, autour de laquelle les enfants sont assis.

(Extrait de Carré et Mey).

Rem. — Ces deux dictées permettent de faire une excellente récapitulation du p. passé avec profit.

H. GARLOZ.

DICTÉES

Degré inférieur.

Le tableau noir.

Le tableau noir est un objet d'école. Il est de forme rectangulaire. Il est en bois de sapin. Il est peint en noir. On le place sur un chevalet à trois pieds. Quelquefois il est fixé au mur ou à la paroi. Le maître et les élèves écrivent et dessinent au tableau noir avec de la craie blanche. Pour effacer, on se sert d'une éponge ou d'un frottoir. On fait aussi des tableaux noirs en ardoise, en carton ou en toile ardoisée.

Degré supérieur.

La naissance du jour.

Avez-vous assisté à la naissance du jour ? — D'abord paraît le crépuscule ; ni lumière ni ténèbres, quelque chose d'indécis, une obscurité visible, où l'on devine l'arrivée prochaine du jour. Puis l'aube : la nuit est vaincue, elle s'efface graduellement, une clarté blanchâtre se répand dans les cieux. Maintenant c'est l'aurore ; des teintes rosées remplacent les clartés blafardes, les hauts sommets se colorent, les premiers, la lumière, imparfaite encore, brillante et gaie toutefois, descend rapidement des monts aux vallées. Enfin, voici le jour, voici le soleil ! il émerge à la cime des Alpes, ses rayons illuminent la nature, il resplendit, il réchauffe, les chants des oiseaux célèbrent sa venue, le réveil du monde est opéré, la vie et la joie éclatent partout : le jour est dans sa perfection !

A. DE GASPARIN.

LEÇON DE CALCUL

Degré inférieur.

On suppose avoir choisi comme sujet de l'exercice intuitif la *vendange* ; la leçon de calcul s'y rattache naturellement.

Plan. — Introduction du sujet et présentation du nombre à étudier (10). Combinaison d'autres nombres pour former 10. Calcul, quatre opérations avec les nombres de 1 à 10. Connaissance de la dizaine.

Introduction du sujet et présentation du nombre 10.

Les vacances sont terminées. Vous avez tous été contents de pouvoir vous promener. Mais chacun a-t-il pu se promener ? N'y en a-t-il pas parmi vous qui ont travaillé ? (Vendanger, récolter les pommes de terre, garder les vaches.) Parmi ceux qui ont vendangé, qui a compté combien de grappes il pouvait mettre dans la seille ? — Celui qui n'en a mis que 9 aurait-il pu en mettre une de plus ? Combien aurait-il eu de grappes s'il en avait mis 9 grappes plus 1 grappe ? Donc $9 \text{ grappes} + 1 \text{ grappe} = 10 \text{ grappes}$.

Combinaison d'autres nombres pour former 10.

Albert n'a reçu qu'une grappe. Combien aurait-il dû en recevoir encore pour en avoir 10. Il aurait dû en recevoir $1 \text{ g.} + 9 \text{ g.} =$

Exercice : $1 + 9 =$, $9 + 1 =$, $10 - 1 =$, $10 - 9 =$.

Henri apporte des raisins à la maison. Il veut les montrer à sa sœur. Il sort les grappes de son panier et les compte. Il en a 10. Comme il a déjà beaucoup mangé de raisin il n'en garde pour lui que 2 grappes, et donne le reste à sa sœur. Combien lui en donne-t-il ? Donc $2 \text{ g.} + 8 \text{ g.} =$. *Exercice :* $2 + 8 =$, $8 + 2 =$, $10 - 2 =$ et $10 - 8 =$.

Exercices semblables avec les nombres 7 et 3, 6 et 4.

Calcul des 4 opérations des nombres de 1 à 10.

Charles a reçu de sa tante 10 grappes à partager avec son frère Alfred. Combien la tante a-t-elle envoyé de fois 5 grappes ? 2 fois 5 grappes =

Chaque jour ils mangent chacun 1 g. Combien mangent-ils de grappes ensemble ? $2 \times 1 \text{ g.} =$

Pendant combien de jours pourront-ils manger 2 grappes ? Donc $5 \times 2 \text{ g.} =$.

Exercices semblables : $2 \times 4 =$, $2 \times 3 =$, $2 \times 2 =$, 2×1 ; $3 \times 1 =$, $3 \times 2 =$, $3 \times 3 =$; $4 \times 1 =$, $4 \times 2 =$, etc. $10 : 2 =$, $10 : 5 =$, etc.

Connaissance de la dizaine.

Une lettre accompagnait les raisins, et dans cette lettre, la tante disait qu'elle envoyait à ses neveux une dizaine de grappes. Charles n'a pas compris ce que voulait dire une dizaine. Savez-vous ce que cela veut dire ? Répétition par toute la classe : une dizaine vaut 10.

Comme exercice, les enfants présenteront une dizaine d'objets quelconques : billes, haricots, etc.

Jeu pouvant servir à la récapitulation générale.

Chaque enfant a à sa disposition un certain nombre de haricots ou d'autres menus objets. Les élèves sont ensuite groupés deux à deux, parce que ce jeu ne comprend que deux partenaires. Le premier cache dans sa main un certain nombre de haricots ne dépassant pas cependant le dernier nombre étudié. Le second doit deviner combien il y a de haricots ainsi cachés, et, s'il se trompe, il doit donner le nombre de haricots qui fait la différence entre le nombre qu'il a énoncé et celui qui est contenu dans la main de son adversaire, les rôles sont changés chaque fois. Exemple : A. et B. jouent ensemble. A. cache 8 haricots, B. dit 6 ; il doit en donner 2 à A. — B. cache 6 haricots, A. dit 9, il doit en donner 3 à B.

Il y a quelque quinze ans, nous jouions aussi aux haricots ; nous avions même une façon très originale d'engager le dialogue. Celui ou celle qui commençait le jeu interpellait son partenaire : « Chevalier ! » — Chaudron ! — Combien ? — Ouvre la poing ? — Pas la peine. — Ici l'appréciation de « Chaudron ».

Nous appelions cela jouer au « Chevalier ». Personne ne se formalisait de l'appellation « Chaudron », chacun étant Chevalier et Chaudron tour à tour. C'est pendant une journée étonnante de cet été, alors que les petits élèves s'endor-

maient pendant une leçon de calcul, que l'idée nous est venue de les faire jouer au « Chevalier ». Ils se sont complètement réveillés et jouent maintenant très souvent au « Chevalier ».

Lausanne-Echallens.

D. et P.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Températures extrêmes à la surface du globe.

L'idée que le pôle de la Terre doit être le point le plus froid est en contradiction avec le fait bien établi qu'il y a de très grandes différences dans la température des lieux situés à la même distance de l'équateur. Les points les plus froids, il y en a deux, que l'on pourrait appeler les pôles glacials, sont situés par 170 degrés de longitude ouest de Paris et 80 degrés de latitude nord, c. a. d. au nord du détroit de Behring, qui sépare l'Asie de l'Amérique, et à 1 degré du pôle boréal.

L'équateur thermal, ou la ligne qui passe par les points les plus chauds, s'élève aussi de quelques degrés au nord de l'équateur réel et se trouve dans l'intérieur de l'Afrique. Il vient couper l'équateur terrestre en deux points opposés, et situés l'un sur la côte du Pérou et l'autre dans l'île de Sumatra. Sans doute, il descend un peu vers le sud, au milieu du Grand Océan.

Pour concevoir la cause qui produit de telles différences dans les températures, il faut considérer l'Europe, l'Asie, l'Afrique et les deux Amériques comme formant un système solide en opposition avec le système de ceux de l'Océan. Ces systèmes reçoivent également la chaleur solaire, mais l'un la perd plus rapidement que l'autre. En effet, quand la couche liquide superficielle s'est refroidie par le rayonnement nocturne, elle devient plus lourde que les couches inférieures et se trouve remplacée par une de celles-ci qui se refroidit et ainsi de suite jusqu'à ce que l'équilibre de température soit établi.

Au contraire, le refroidissement de la couche superficielle du sol, quoique très rapide d'abord, se ralentit à mesure que la chaleur de cette couche se rapproche plus de celle des régions supérieures, et cette couche ne peut plus faire place aux inférieures demeurées plus chaudes.

La somme totale des rayons perdus par la mer dépasse la somme des rayons perdus par les continents, en sorte que la température moyenne de ceux-ci doit l'emporter sur la température moyenne de la mer. La face du globe où se trouvent ces continents sera donc plus chaude que la face opposée presque uniquement occupée par l'Océan.

Sans vouloir parler ici des courants marins qui apportent aussi de notables différences dans les températures, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que la zone des calmes qui existe vers l'équateur, est loin d'avoir la plus grande hauteur thermométrique, mais rafraîchie sans cesse par des orages presque journaliers dus à une très grande évaporation d'eau et à une végétation prodigieusement vigoureuse, les maximums se trouvent déplacés d'une manière notable vers le nord et vers l'est (entre le 18° et le 30° de latitude N. et le 10° de longitude à l'est de Paris).

A Mourzouk, (Oasis du Fezzan), on a observé 45 degrés Réaumur comme maximum de température de l'air; le sable des déserts peut présenter de plus hauts maximums jusqu'à 56° R. De là est venu le proverbe arabe « la terre est de fer, l'air est de flamme. » En Australie le thermomètre R. monte jusqu'à 43.2°; en Arabie, à 42°. La chaleur du plateau de l'Iran, particulièrement dans la province de Sivistan dans le sud de l'Afghanistan, est caractérisée par un vers cité souvent dans le pays: « O Dieu! pourquoi as-tu créé l'enfer puisque tu as le Sivistan? » Le Penjah est aussi renommé comme possédant un climat d'une chaleur

presque insupportable. La côte du Coromandel a un ciel d'airain et une terre de fer ardent pendant la saison sèche.

Mais le climat le plus redouté est celui de la région située vers la Mer Rouge, vers les ports de Souakin en Nubie, de Massoua en Abyssinie et de Cosséir en Egypte. Le détroit de Bab-el-Mandeb ne doit pas seulement son nom de Porte de la Mort aux écueils qui se trouvent à l'entrée du golfe d'Aden, mais encore plus à la température élevée qui règne tout le long de la côte encaissée par les déserts à l'est de l'Egypte et le haut plateau arabique.

C'est une fournaise ardente où souffle rarement la moindre zéphyre. Les matelots européens ne s'engagent jamais deux fois sur un vaisseau à voile pour faire ce voyage, rendu ordinairement très long par les calmes qui règnent habituellement dans cette région.

La conservation des provisions de bouche devient extraordinairement difficile, si les bâtiments n'ont pas en la précaution d'embarquer une quantité de glace suffisante. M. Brassey raconte que, dans un voyage de circumnavigation sur un vaisseau à voile, arrivé au sud de l'Arabie, un mouton tué le soir ne pouvait plus être utilisé le lendemain ; le beurre était liquide comme de l'huile, et la cire à cacheter était fondue complètement, ressemblant à un sirop, dans l'étui qui la renfermait.

Le manque d'eau à boire contribue encore à rendre insupportable le séjour dans ces climats. L'eau de source, dans les rares endroits où il s'en trouve dans toutes les saisons de l'année, ayant une température de 16° à 18° R, ne peut offrir aucun rafraîchissement.

Une autre circonstance qui rend la vie pénible dans ces climats, est la grande variation de température qui se produit souvent entre le jour et la nuit. Aussitôt que l'air n'est plus sous l'influence des rayons ardents du soleil, descendu sous l'horizon, le ciel étant sans nuages, le rayonnement de la chaleur est tel, sur les côtes, qu'il amène un refroidissement si considérable, qu'à la grande chaleur du jour succède brusquement une nuit si froide que l'eau transportée dans des outres par les caravanes est souvent gelée. Le froid des nuits incommodé presque autant les voyageurs que la chaleur des jours. Ces changements se font surtout remarquer dans l'intérieur du Sahara. En Australie on a observé une fois, dans un espace de 12 heures, une variation de température de 25,2° Réaumur.

Au pôle glacial on a observé 40° à 50° R au-dessous de zéro dans l'hémisphère nord. Nous pouvons à peine nous faire une idée des effets d'un froid aussi extraordinaire ; les hivers de St-Petersbourg n'en donnent que le pressentiment. Pendant que les habitants des régions tempérées ne voient dans l'hiver qu'une saison plutôt désagréable que désirée, à St-Petersbourg, dès que la neige commence à tomber et que la glace apparaît, toute la manière de vivre et de penser se met en relations avec l'état de la nature. La poésie même se complait dans les descriptions de paysages d'hiver. La fantaisie revêt tous les objets de neige et de glaçons. Rarement on voit un visage nu dans la rue. Tout le monde serre sa fourrure par dessus son capuchon. « Petit père, ton nez, les Jones » sont les seules paroles par lesquelles les passants s'avertissent mutuellement que ces organes se couvrent de taches suspectes couleur de craie. Le nez, les Jones, les oreilles commencent à se geler sans que le sujet s'en aperçoive. Le seul remède pour les dégeler, c'est de les frotter avec de la neige jusqu'à ce que la sensibilité y soit revenue.

En Sibirie, si l'on veut suffisamment se protéger contre le froid, l'usage du pays est de porter trois fourrures. L'une à l'intérieur, est doublée d'une peau de mouton ; elle ressemble à une robe descendant jusqu'aux genoux et boutonnée sur le côté. Une autre, appelée *Bacha*, la recouvre ; elle est très ample et porte un capuchon doublé intérieurement avec la fourrure d'été du renard des glaces ; et celle qu'on peut considérer comme la troisième fourrure double la *Bacha* extérieurement avec des peaux de jeunes rennes très souples et très légères.

La meilleure coiffure est un bonnet samovède doublé intérieurement et extérieurement de peaux de jeunes rennes avec de longues et larges bandes sur les côtés pour protéger les oreilles et pouvant servir, comme un châle, pour envelopper le cou et le menton. N'oublions pas de mentionner avant tout des bottes fourrées tout à fait indispensables.

Ainsi équipé, on peut à peine braver le froid des régions glaciales et les hommes courageux qui exposent leur vie à la recherche du pôle nord pour faire des découvertes géographiques peuvent seuls nous exposer les souffrances qu'ils ont endurées pendant les hivers arctiques.

Nous empruntons ici aux nombreuses descriptions de ces terribles hivers quelques faits cités par Wrangel et Kane.

« Le sol est gelé à une profondeur de 150 à 200 m. La barbe, les sourcils, les paupières et même les poils tenus des oreilles se couvrent d'une mince couche de givre; la moustache et la barbe au menton portent des glaçons. Si la langue vient à toucher ces perles de glace, elle s'y attache aussitôt et il faut se hâter de la détacher avec la main. Moins on parle et mieux cela vaut. Les cils même se collent souvent lorsqu'ils se rapprochent. » Mais le rapport du Dr. Kane est surtout intéressant dans ce qu'il dit de l'état des provisions de bouche dans ces régions inhospitalières.

« Les fruits secs, pommes et poires, étaient devenus une masse solide, fortement attachée aux douves du tonneau ou aux angles des caisses. Nous ne trouvons d'autre moyen de les détacher qu'une hache frappée à coups redoublés avec la tête d'une autre hache. Pour faire dégeler ces fruits, nous dûmes faire transporter les blocs détachés de cette manière à la cuisine. La choucroute était de même et ressemblait à du schiste feuilleté. Le beurre et la graisse qui se transformant moins devaient être détachés en morceaux avec le maillet et le ciseau. Les viandes de porc et de bœuf ressemblaient à des échantillons de mosaïque florentine qu'on ne parvenait pas même à diviser avec la hache, mais avec le levier et la scie. Une masse d'huile de lampe qu'on avait séparée avec peine des douves auxquelles elle était attachée ressemblait à une meule de malasse jaune et nos conserves de provisions auraient pu être facilement employées en guise de boulets de canon. »

L'intervalle entre la plus forte chaleur déjà observée dans l'intérieur de l'Afrique et le plus grand froid du pôle glacial, fournit ainsi une variation totale de 100 degrés Réaumur, variation plus grande que celle de la glace fondante à l'eau à l'état d'ébullition.

L'homme seul, parmi les êtres animés, est en état de supporter ces grandes variations de température, mais le froid et la chaleur extrêmes abrègent la durée de son existence et en arrêtent le développement. Ainsi le Lapon engourdi dans les glaces du pôle et le nègre brûlé par les feux de l'équateur, traînent à peine jusqu'à quarante ans une vie toute matérielle et brutale, tandis que l'homme placé dans la zone tempérée jouit d'une longue carrière et d'une disposition d'esprit capable des plus hautes méditations.

Faëb. Bureau.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Degré supérieur.

Nettoyages d'automne.

Une maison malpropre devient un hôpital. Profitez donc de ces derniers beaux jours pour faire une guerre acharnée aux microbes qui se sont glissés partout insidieusement : ressorts de lits, matelas, planches de rideaux, rayons de bibliothèque, autant d'asiles desquels nous les délogerons. Ce beau soleil d'automne vous invite à la promenade, me dites-vous, mais il veut être votre auxiliaire aussi en

vous montrant tout ce qui ne va pas dans votre demeure. Ouvrez-lui largement les fenêtres et vous verrez ce qu'il vous conseille. Ces rideaux d'un gris sale ne seraient-ils pas plus agréables à voir en devenant d'une éclatante blancheur ? Ces boiseries maculées ne pourraient-elles pas être transformées aussi ?

Souvent dans la vie on est appelé à choisir entre ce que la conscience nomme le devoir et ce que tout notre être croit être le plaisir ; plier ses goûts à sa volonté, cela seul constitue la force morale, la valeur d'une personnalité. Plus tôt l'on s'habitue à écouter la voix austère, moins on a de peine à la suivre docilement, et vous sentez ici où sera la victoire.

Portez donc bien vite au dehors matelas et sommiers, tapis et rideaux de couleur, frappez, brossez jusqu'à ce que vous ne voyiez plus le moindre atome poussiéreux ; les livres auront leur tour aussi, puis plafonds et murs seront si bien essuyés avec un linge propre et sec que les araignées se hâteront de fuir un lieu aussi inhospitalier. Les fenêtres deviendront bien claires si vous avez d'eau mélangée avec un peu d'esprit de vin ; toutefois, faites ce travail quand le soleil ne les éclaire pas, si vous ne voulez pas les voir pour longtemps irisées de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Ces boiseries, qui recèlent dans leurs rainures tant de grains de poussière adroits à s'y nicher, au moyen d'une éponge, ou mieux encore d'une brosse de crin bien douce, d'un peu d'eau tiède et de savon blanc, reprendront vite aussi l'aspect des vernis neufs.

Finalement, la chambre, qui a été d'abord soigneusement balayée, sera lavée avec courage (quoique avec soin, ce qui n'est pas toujours synonyme). Une eau de savon noir ou de chlorure, matières moins chères et plus énergiques que le savon blanc, une brosse de chiendent et de la bonne volonté auront raison de toutes les taches, si vous enlevez à mesure l'eau sale dans un baquet à part, si vous rincez ensuite avec une serpillière bien propre.

Quand le plancher est sec, s'il a des croisées, vous les passez en couleur ; s'il est en bois dur, vous l'encastiquez et, avec un chiffon de laine, vous frottez le tout fortement.

L'aine pourrait mieux supposer que vos planchers sont en bois blanc, car employer son attention à garder l'équilibre dans un appartement me paraît un non-sens ; ce n'est pas la peine de sacrifier ainsi la sécurité au coup d'œil.

Peut-être que la pluie, les lavages successifs ou les coups ont enlevé la couleur des bois de fenêtre, des meubles ; vous la leur redonnerez facilement au moyen de vernis copal que le droguiste vous fournira. Il sera bon d'y ajouter une assez forte dose de térébenthine ; les meubles sécheront plus facilement et le copal s'étendra de façon plus égale.

Avez-vous à placer de grands tapis d'hiver ? Étalez d'abord à la place qu'ils occuperont une couche de vieux journaux ; cela vous procurera deux avantages : vous aurez plus chaud, puis le papier retiendra la poussière que tamise le tissu du tapis, vous pourrez enlever celle-ci très facilement quand vous le jugerez bon et le plancher gardera sa blancheur. Le tapis, sans faux plis, est ensuite fixé au moyen de petits clous faciles à arracher plus tard.

Il importe de suivre un ordre logique pour ces différents travaux : si après avoir euré la chambre vous laviez les boiseries, votre premier travail deviendrait nul, ou si vous essuyiez le plafond et les murs pour finir, une partie de vos peines seraient réduites à néant. Le plus simple ouvrage peut se faire avec bon sens, il faut y penser à l'avance et chercher la meilleure manière de l'exécuter. Si votre intelligence s'y applique, elle vous aidera grandement.

Quand tout aura repris sa place, vous serez bien fatigués peut-être, mais l'air de votre chambre sera si pur que vous dormirez à merveille et même, sans vanter l'indulgence (puisqu'il n'est pas de petits devoirs), vous pourrez dire comme l'empereur romain d'heureuse mémoire : Je n'ai pas perdu ma journée !

AD. DÉVERIN-MAYON.

— AVIS IMPORTANT —

Les nouveaux abonnés pour 1900 recevront l'EDUCATEUR gratuitement jusqu'à la fin de l'année. Nous donnerons prochainement la série des réformes et améliorations que nous comptons apporter au journal à partir de l'année prochaine. Notre article-programme paraîtra dans le courant de novembre.

Prière à nos amis de faire une active propagande autour d'eux afin que l'EDUCATEUR devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

Canton de Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ECOLES PRIMAIRES

Nominations

Régents. — MM. Pahud, Albert, à Blonay. — Vaillemmin, Edouard, à La Chaux près Cussonay. — Gaillard, Ami, à Peney-le-Jorat. — Meylan, Charles, à Ballens.

Régentes. — Mlles Rochat, Wilma, à Clarens. — Beausire, Bertha, à Pizy. — Dubagnon, Bertha, à Aubonne.

APPEL

Mmes les régentes *non placées* et les personnes pourvues des brevets de maîtresse d'école enfantine et d'ouvrages qui seraient disposées à desservir le poste ci-dessous jusqu'au 15 mai 1900, sont priées d'adresser leurs offres de services au département de l'instruction publique jusqu'au 23 octobre prochain, à 6 heures du soir.

L'Abbaye. — II^{me} classe mixte de Vers-chez-Grasjean, 500 fr. par an et autres avantages légaux.

AGRICULTURE & COMMERCE

“ Boule de neige ”

Le département rappelle que le mode de vente par bons, coupons, etc., connu sous le nom de « **boule de neige** » ou ceux procédant de combinaisons analogues est interdit dans le canton de Vaud.

Lausanne, le 16 octobre 1899.

Département de l'agriculture et du commerce.

ÉCOLE CANTONALE D'AGRICULTURE

Programme de l'enseignement durant l'hiver 1899-1900.

Cet enseignement est de deux semestres. Il est approprié aux jeunes gens de la campagne et porte sur toutes les branches dont la connaissance est utile à l'agriculteur.

Les cours sont gratuits pour les élèves réguliers. Les étrangers y sont admis au même titre que les ressortissants du canton.

Les cours commenceront le jeudi 2 novembre 1899, à 10 heures du matin, et finiront le 10 mars 1900.

Les jeunes gens qui désirent suivre les cours en qualité d'élèves ou d'auditeurs, doivent être âgés de seize ans dans l'année. Ils se feront inscrire *avant le 25 octobre* au bureau de l'Ecole, au Champ-de-l'Air, en envoyant leur *acte de naissance*, leur *certificat de vaccination* et leur *cartel scolaire* ou un *certificat d'études*.

Au moment de l'inscription, tous les élèves déposent une somme de fr. 5. Cette somme sera rendue à la fin du cours aux élèves réguliers qui auront suivi les leçons avec assiduité.

Les élèves devront verser chacun, pour l'assurance en cas d'accident, une somme de 2 fr. 50 cent. Ce versement leur garantit en cas d'accident corporel et professionnel pendant l'hiver 1899-1900 le paiement d'une somme de :

3000 fr. en cas de décès ou d'invalidité du 1^{er} degré.

1500 fr. pour invalidité du 2^e degré.

300 à 750 fr. pour invalidité du 3^e degré.

2 fr. par jour d'incapacité temporaire de travail.

Les personnes qui sont autorisées à suivre comme élèves auditeurs les leçons de l'Ecole sont soumises à la même discipline que les élèves réguliers. Elles paient une inscription de 5 fr. et une finance de cours de 5 fr. par heure hebdomadaire de leçon.

Le programme détaillé des cours sera expédié à toute personne qui en fera la demande franco au directeur de l'Ecole d'agriculture au Champ-de-l'Air.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises léger, etc., etc.

CONFECTION SUR MESURE

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Instituteurs de la campagne réalisent de beaux bénéfices en s'occupant de la

n4137q

représentation

de la *tuilerie mécanique Passavant-Iselin & C^e, à Bâle.*

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets

75, 85 à 130 fr.

Lits fer, complets

38, 48 à 68 fr.

Garde-robes massives

100, 115 à 125 fr.

Garde-robes sapin

30, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre

55, 65 à 75 fr.

Lavabos simples, marbre

22, 25 à 45 fr.

Armoires à glace

120 à 180 fr.

Commodes massives

50 à 75 fr.

Ameublements de salon,

Louis XV, 140 à 350 fr.

Ameublements de salon,

Louis XIV, 350 à 500 fr.

Ameublements de salon,

Louis XVI, 380 à 580 fr.

Canapés divers

20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

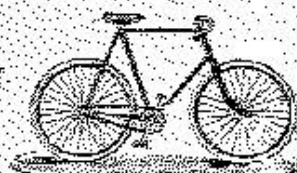
CYCLE-HALL

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 225 francs.

P. DESPLAND

constructeur



Réparations

LOCATION

CYCLES
Touriste

Première
marque suisse.

LAUSANNE

FŒTISCH FRÈRES

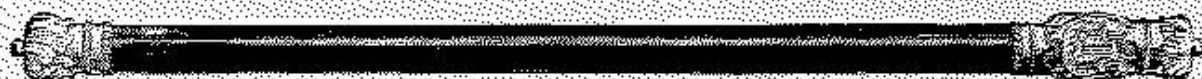
MAGASINS DE MUSIQUE
LAUSANNE ET VEVEY

Bâtons de direction

Choir très varié. — Envoi au choix.



N° 25. Ébène et ivoire, fr. 3.—.

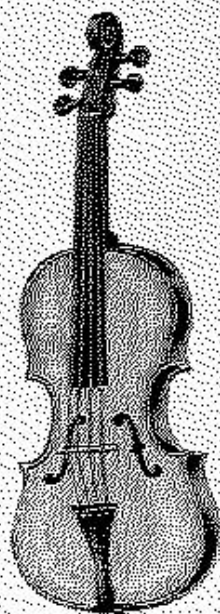
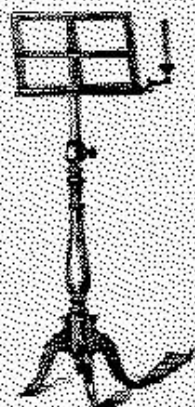


N° 31. Ébène et ivoire sculptés, fr. 21.—.



N° 45. Ivoire massif, fr. 36.—.

Autres modèles, à partir de fr. 1,75.



Nouveau pupitre de table « **Auto mate** », s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement; article solide et élégant, à fr. 2,50 et fr. 3.—, en palissandre.
Pupitre de table en fer bronzé fr. 1.—, 1,50; le même nickelé fr. 2.—.

Pupitre à pieds (notre fabrication) en bois, très léger, fr. 7.—.

Pupitre à pieds en fer bronzé, vis en fer, pliable, avec double candélabre, à fr. 6.—, 7.—, 8.—. Plus solides, soignées, à fr. 10.—, 12.—, 14.— et en sus.

Etruis de violon Grand choix depuis fr. 6.—.

Diapasons à bouche, 1 ton, fr. — 80 et 1.—.

» » » 4 » » 2.— » 2,50.

» » » 6 » pour guitare, à

fr. 2,50 et 3.—.

Diapasons à branches, acier fin, à fr. — 80,

1.—, 1,50, 2.— et 2,50.

Diapasons chromatiques, à fr. 5.—.

» donnant tous les accords, à fr. 6.—.

Archets, ordin. à fr. 2.—, 3.—, 4.—; premier choix à fr. 5.—, 6.—, 7.—; fermant-boue vrai, depuis fr. 8.—.

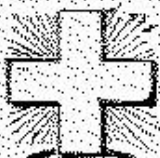
Métronomes de toute première qualité, à fr. 12.—, 14.—, 15.—, 16.—, 18.—, 20.—.

Violon normal, avec tous accessoires, garantis, à fr. 40.—.

Diapason à branches, grand modèle, sur caisse de résonance, très sonore, fr. 16.—.

Prière de demander le prix-courant.

Magnifique choix d'harmoniums et pianos, neufs et d'occasion.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIGIEUSE -)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA ROMAIN : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

Genève : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Neiraigue.

Fribourg : A. Ferriard, inspecteur scolaire, Bellaux.

SECTION VALAISANNE : U. Galland, inst., St-Barthélemy.

VAUD : E. Savary, instituteur, Châtel à Gobei.



PRIS
de
l'abonnement :
Suisse,
5 fr.
Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
LIBRAIRIE V. FAYOT
Lausanne

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.
MM. **Bosler**, William, prof., Genève.
Groscurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst., Genève.

Jura Bernois
MM. **Mercerat**, E., inst., Souvillier.
Dufolain, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., ins., Bienne.

Neuchâtel.
MM. **Grandjean**, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.
M. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.
MM. **Dériaz**, J., Broy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Juret, L., Lausanne.
Vissiaud, J., Lausanne.
Cloux, F., Essertines.
Failletiez, G., Gimel.
Lambert, T., Concise.
Briod, E., Pex.
Martin, H., Mézières.

Suisse allemande.
M. **Fritsch**, Fr., président
du Schweizer Lehrer-
verein, Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Huchet**, Marc, conseiller
d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic,
président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur,
vice-président, Lutry.

MM. **Perrin**, Marius, inst.,
trésorier, Lausanne.
Sonnay, instituteur,
secrétaire, Monthlésson
s/Lausanne.

H

AGENCE DE PUBLICITE

aassenstein &

V

Téléphone

ogler

LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Announces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

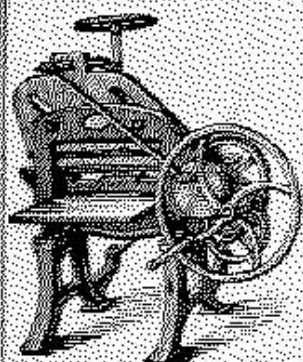
TARIFS ORIGINAUX
DEVIS DE FRAIS ET TOUTS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION
DISCRETION — CÉLÉRITÉ

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C^o, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

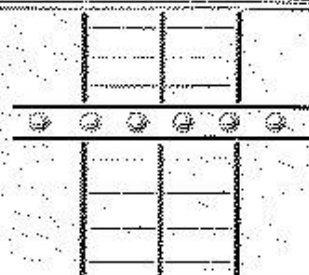


Amidon et
Colle forte

INSTALLATION COMPLÈTE

avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
Ciseaux, Plieurs, etc.

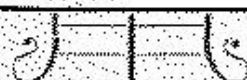
SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.



Plumes Pestalozzi



Adoptées par les Ecoles de
Zurich.



F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Au Foyer romand. Etrennes littéraires pour 1900. (A paraître.)	3 50
L'Inquiet. Roman par S. Cornet	3 50
Scènes valaisannes. par L. Courthion	3 50
Le Ferment. Roman par Estienne	3 50
Des Ombres qui passent. par Horraden	3 50
Notre père qui êtes aux cieux! Roman par I. Kaiser	3 50
Femmes nouvelles. par P. et V. Margueritte	3 50
Terre qui meurt. par R. Bazin	3 50
Petite Princesse. par H. Gréville	3 50
Marie-Antoinette. Dauphine, par P. de Nolhac	3 50
Marie-Antoinette. Reine, par le même	3 50
La Vie américaine. par P. de Rousiers	3 50
Les Chinois chez eux. par Ed. Bard	4 —
Notes de voyage. Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre	3 50
Les Anglais aux Indes et en Egypte. par E. Aubin	3 50
Voyage idéal en Italie. L'art ancien et l'art moderne, par Jean Schopfer	3 50

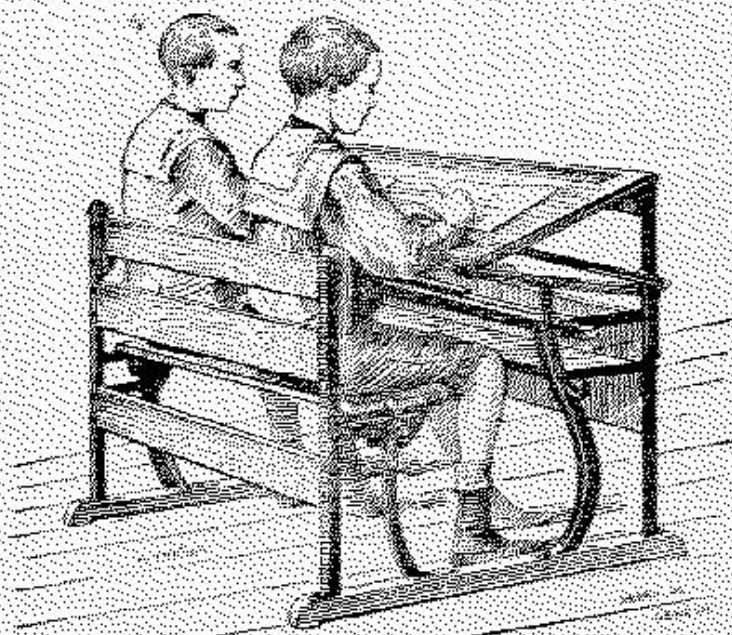
Tous ces ouvrages se recommandent tout spécialement pour les bibliothèques populaires.

PU PITRES HYGIËNIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



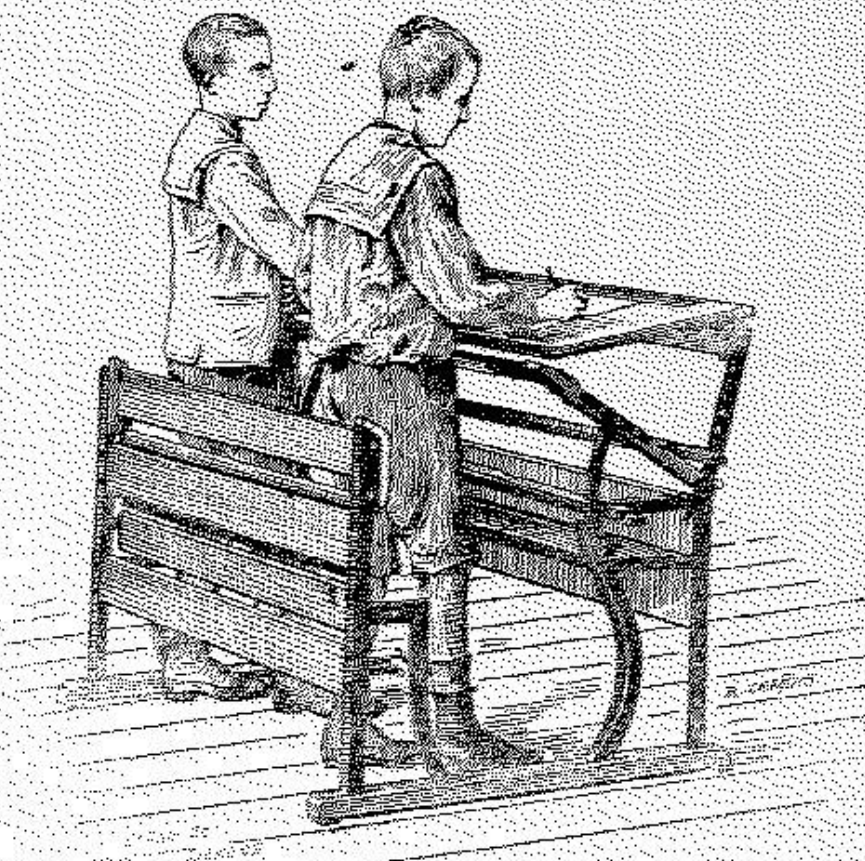
Travail assis et debout.

S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel
du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire
dans chaque localité. S'entendre
avec l'inventeur.

Modèle N° 15



Prix du pupitre avec
banc : fr. 45.—.

Même modèle pour
filles mais avec chaise :
fr. 45.—.

Attestations et prospectus
à disposition.

Seule médaille d'or
décernée au mobilier
scolaire. Exposition na-
tionale, Genève 1896.

